# ETATS FINANCIERS SOCIAUX



Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

Casablanca, le 28/04/2023

			EXERCICE		EXERCICE
	ACTIF	Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRECEDENT Net
	Immobilisations en non valeurs →[A]				
	Frais préliminaires				
٩	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
)	Primes de remboursement des obligations				
Г	Immobilisations incorporelles → [B]	49,977,866,14	30.552.484.27	19.425.381.87	16.847.608.8
ı	Immobilisations en Recherche et Dev.				
1	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30,586,700,94	30,552,484,27	34.216.67	34,991,6
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	19.391.165,20		19.391.165,20	16.812.617,2
	Immobilisations corporelles →[C]	1.541.595.465,13	1.154.585.019.73	387.010.445.40	353.065.793.3
	Terrains	3,178,784,20		3,178,784,20	4.814.184.2
	Constructions	75,454,944,02	52.089.912.10	23.365.031.92	8.194.066.4
Λ					
Л	Installations techniques, matériel et outillage	1.136.523.254,17	1.073.974.187,41	62.549.066,76	41.329.082,1
	Matériel de transport	16.184.336,88	16.159.034,66	25.302,22	117.803,0
)	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	15.118.084,23	12.122.334,22	2.995.750,01	2.430.411,8
3	Autres immobilisations corporelles	399.574,60	239.551,34	160.023,26	151.850,8
	Immobilisations corporelles en cours	294.736.487,03		294.736.487,03	296.028.394,8
I	Immobilisations financières →[D]	474.250.424,56	43.363.539,46	430.886.885,10	443.683.285,1
L	Prêts immobilisés	1.419.971,65	447.000,00	972.971,65	972.971,6
	Autres créances financières	157.939.335,76	19.968.342,66	137.970.993,10	150.767.393,1
ı	Titres de participation	314.891.117,15	22.948.196,80	291.942.920,35	291.942.920,3
S	Autres titres immobilisés				
=	Ecarts de conversion actif → [E]				
-	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	2.065.823.755.83	1.228.501.043,46	837.322.712.37	813.596.687,3
Δ	Stocks→[F]	278.953.043.16	12.365,224.08	266.587.819,08	144.516.452.1
	Marchandises	405.277,60	12.000.22.1,00	405.277,60	104.000.0
Г	Matières et fournitures consommables	174.552.196.30	7,671,062,08	166,881,134,22	133.703.833.5
	Produits en cours	156.353,21		156.353,21	286.773,4
	Produits intermédiaires et produits résiduels	4.367.851,22		4.367.851,22	1.438.287,8
F	Produits finis	99.471.364,83	4.694.162,00	94.777.202,83	8.983.557,2
	Créances de l'actif circulant →[G]	505.352.364,49	15.756.643,60	489.595.720,89	593.640.068,6
0	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1.764.556.25		1,764,556,25	905.136.8
I	Clients et comptes rattachés	413.852.663,20	15.756.643,60	398.096.019,60	461.410.052,2
R	Personnel	1.275.801,29		1.275.801,29	901.566,8
2	Etat	68.962.496,4		68.962.496,40	54.646.380
J	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs	13.932.221,28		13.932.221,28	72.253.539,1
Δ.	Comptes de régularisation- Actif	5.564.626,07		5.564.626,07	3.523.393,2
N V	Titres valeurs de placement→[H]				
T	Ecarts de conversion actif→ [1]   Eléments circulants	926.881,92		926.881,92	419.218,6
	TOTAL II (F+G+H+I)	785.232.289,57	28.121.867,68	757.110.421,89	738.575.739,4
T	Trésorerie-Actif	107.745.938,07		107.745.938,07	192.699.459,0
RESORE	Chèques et valeurs à encaisser	13.611.723,92		13.611.723,92	17.668.870,3
Š	Banques, T.G et C.C.P	94.064.214,15		94.064.214,15	174.960.588,6
È R	Caisse, Régie d'avances et accréditifs	70.000,00		70.000,00	70.000,0
î	TOTAL III	107.745.938.07		107.745.938.07	192,699,459,0
Е					

	BILAN PAS	SIF	
	PASSIF	EXERCICE	EXERCICI PRECEDEN
	CAPITAUX PROPRES	897.313.231,34	858.232.959,71
F	Capital social ou personnel (1)	240.000.000,00	240.000.000,00
	Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
ı N	Capital appelé	240.000.000,00	240.000.000,00
	Dont versé	240.000.000,00	240.000.000,00
Α	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ν	Ecarts de réévaluation		
С	Réserve légale	24.000.000,00	24.000.000,00
Е	Autres réserves	100.000.000,00	100.000.000,00
м	Report à nouveau (2)	446.232.959,71	359.990.611,93
F	Résultat en instance d'affectation		
_	Résultat net de l'exercice (2)	87.080.271,63	134.242.347,78
Ν	Total des capitaux propres (A)	897.313.231,34	858.232.959,71
T	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
Ρ	Provisions réglementées		
Е	Dettes de financement (C)	130.585.465,70	171.720.875,92
R	Emprunts obligataires		
M	Autres dettes de financement	130.585.465,70	171.720.875,92
	Provisions durables pour risques et charges (D)	98.613.00	98.613.00
Α	Provisions pour risques	98.613.00	98,613,00
Ν	Provisions pour charges	70.010,00	70.010,00
Е	Ecarts de conversion-passif (E)		
Ν	Augmentation des créances immobilisées		
Т	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1.027.997.310,04	1.030.052.448,63
Р	Dettes du passif circulant (F)	453.255.606,22	534.090.996,24
A	Fournisseurs et comptes rattachés	255.326.079,61	278.986.020,34
A S S	Clients créditeurs, avances et acomptes	242.689,26	236.115,20
I F	Personnel	1.215.935,22	1.204.639,43
	Organismes sociaux	4.815.047,91	4.083.807,02
Ç	Etat	89.445.304,47	126.234.323,91
R C	Comptes d'associés Autres créanciers	86.278.471,73 15.814.236,11	57.088.542,67 66.128.206,36
C U	Comptes de régularisation passif	117.841.91	129.341.31
Ĺ	Autres provisions pour risques et charges (G)	3,215,738,19	2.571.538,61
A N		4.601.63	59.849.38
Ť	Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)		
-	TOTAL II (F+G+H)	456.475.946,04	536.722.384,23
Ŗ	TRESORERIE PASSIF	217.705.816,25	178.097.052,87
ś	Crédits d'escompte	38.916.816,61	62.317.999,97
TRESORER	Crédits de trésorerie	101.539.699,98	74.412.099,98
Ř	Banques (Soldes créditeurs)	77.249.299,66	41.366.952,92
É	TOTAL III	217.705.816,25	178.097.052,87
	TOTAL GENERAL I+II+III	1.702.179.072.33	1.744.871.885.73

SINEF	a t aui	6556	Survance

1) Variation de stock : Stock final-Stock initial : Augmentation(+); Diminution(-)

Les commentaires des resultats au titre de l'exercice 2022 ont été publies dans le communique de
presse du 24 Mars 2023.

Le Rapport Financier annuel est mis à votre disposition, à partir du 28 Avril 2023 sur le site internet de  ${\sf SNEP}\ \grave{a}\ l'adresse\ suivante: {\color{blue} www.\ snep.ma/espace-investisseurs/rapports-financiers}$ 

COMPTE	DE PROD	UITS ET (	CHARGES	(Hors Taxes)

			OPERA	TIONS		TOTAUX DE
		DESIGNATION	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	L'EXERCICE PRECEDENT
_			1	2	1 + 2 = 3	4
		PRODUITS D'EXPLOITATION	1.215.245.322,66		1.215.245.322,66	1.093.501.818,68
		Ventes de marchandises (en l'état)	80.981.910,31		80.981.910,31	62.455.933,48
Е		Ventes de biens et services produits	1.026.460.303,75		1.026.460.303,75	1.020.324.505,89
Х		Chiffres d'affaires	1.107.442.214,06		1.107.442.214,06	1.082.780.439,37
P	1	Variation de stocks de produits (1) Immobilisations produites par l'entreprise	93.286.950,65		93.286.950,65	-5.767.730,30
r I		pour elle-même				
_		Subventions d'exploitation				
0		Autres produits d'exploitation				
1		Reprises d'exploitation : transferts de charges	14.516.157,95		14.516.157,95	16.489.109,61
Α		Total I	1.215.245.322,66		1.215.245.322,66	1.093.501.818,68
Т		CHARGES D'EXPLOITATION	1.062.170.489,38	102.592,46	1.062.273.081,84	885.977.632,63
А		Achats revendus(2) de marchandises	77.156.030,87		77.156.030,87	55.592.266,60
Т	II	Achats consommés(2) de matières et fournitures	744.000.363,24	44.142,46	744.044.505,70	600.396.683,02
1		Autres charges externes	119.242.962,13	58.450,00	119.301.412,13	115.999.238,24
		Impôts et taxes	10.886.168,34		10.886.168,34	11.137.471,89
0		Charges de personnel	76.002.290,43		76.002.290,43	68.054.513,44
Ν		Autres charges d'exploitation	6.121.428,57		6.121.428,57	6.000.000,00
		Dotations d'exploitation	28.761.245,80		28.761.245,80	28.797.459,44
	Ш	Total II	1.062.170.489,38	102.592,46	1.062.273.081,84	885.977.632,63
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	153.074.833,28	-102.592,46	152.972.240,82	207.524.186,05
		PRODUITS FINANCIERS	9.599.030,93		9.599.030,93	12.788.653,89
F		Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
1	IV	Gains de change	2.084.429,62		2.084.429,62	3.649.198,89
N		Interêts et autres produits financiers	7.095.382,65		7.095.382,65	8.974.635,46
14		Reprises financières : transfert charges	419.218,66		419.218,66	164.819,54
Α		Total IV	9.599.030,93		9.599.030,93	12.788.653,89
Ν		CHARGES FINANCIERES	24.590.887,80		24.590.887,80	17.321.497,90
С		Charges d'interêts	13.123.688,48		13.123.688,48	16.043.864,85
1	V	Pertes de change	10.100.994,12		10.100.994,12	324.008,55
Е	*	Autres charges financières	439.323,28		439.323,28	534.405,84
L		Dotations financières	926.881,92		926.881,92	419.218,66
R		Total V	24.590.887,80		24.590.887,80	17.321.497,90
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-14.991.856,87		-14.991.856,87	-4.532.844,01
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	138.082.976,41	-102.592,46	137.980.383,95	202.991.342,04
		PRODUITS NON COURANTS	78.266.431,31		78.266.431,31	59.936.730,01
		Produits des cessions d'immobilisations	77.594.503,43		77.594.503,43	59.936.730,01
	VIII	Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants				
		Reprises non courantes ; transferts de charges	671.927,88		671.927,88	
		Total VIII	78.266.431,31		78.266.431,31	59.936.730,01
		CHARGES NON COURANTES	75.089.751,63		75.089.751,63	60.938.706,27
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	73.230.132,11		73.230.132,11	59.882.517,59
	IX	Subventions accordées				,
		Autres charges non courantes	1.051.155,32		1.051.155,32	247.724,48
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	808.464,20		808.464,20	808.464,20
		Total IX	75.089.751,63		75.089.751,63	60.938.706,27
	Х	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	3.176.679,68		3.176.679,68	-1.001.976,26
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	141.259.656,09	-102.592,46	141.157.063,63	201.989.365,78
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	54.076.792,00		54.076.792,00	67.747.018,00
	XII	RESULTAT NET (XI-XII)	87.182.864,09	-102.592,46	87.080.271,63	134.242.347,78
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	1.303.110.784,90		1.303.110.784,90	1.166.227.202,58
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	1.215.927.920,81	102.592,46	1.216.030.513,27	1.031.984.854,80
	XVI	RESULTAT NET   (total des produits-total des charges)	87.182.864,09	-102.592,46	87.080.271,63	134.242.347,78

(2) Bénéficiaire (+).déficitaire (-).

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2022





BILAN AC	TIF	
(Montants en milliers de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF IMMOBILISÉ	897.715	829.400
Ecart d'acquisition	28.585	38.114
Immobilisations incorporelles	19.425	16.848
Immobilisations corporelles	565.909	479.167
Immobilisations financières	139.043	151.840
Titres mis en équivalence	144.751	143.432
ACTIF CIRCULANT	863.930	904.702
Stocks et en cours	266.588	144.516
Clients et comptes rattachés	398.096	461.410
Impôts différés actifs	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	91.500	106.075
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	107.746	192.699
TOTAL DE L'ACTIF	1.761.645	1.734.101,00

BILAN PAS	SIF	
(Montants en milliers de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES	-	-
- Capital	240.000	240.000
- Réserves consolidées	474.112	395.948
- Résultats consolidés	86.964	126.164
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	801.076	762.112
Intérêts minoritaires	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	801.076	762.112
PASSIFS À LONG TERME	288.496	303.545
Dettes financières à long terme	288.398	303.446
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	99	99
PASSIF CIRCULANT	672.072	668.444
Fournisseurs et comptes rattachés	255.326	278.986
Autres dettes et comptes de régularisation	187.051	205.018
Impôts différés passifs	11.989	6.343
Trésorerie passif	217.706	178.097
TOTAL DU PASSIF	1.761.645,00	1.734.101,00

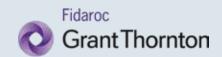
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION						
	PÉRIMÈTRE	AU 31 DÉCEA	ABRE 2022	PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2021		
Sociétés	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	46,5%	46,5%	MEE	46,5%	46,5%	MEE

(Montants en milliers de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 202
Chiffres d'affaires	1.107.442	1.082.780
Variation de stocks de produits	93.287	-5.768
Autres produits d'exploitation	14.516	16.489
Achats consommés	-821.201	-655.989
Charges externes	-78.511	-97.891
Charges de personnel	-76.002	-68.055
Autres charges d'exploitation	-6.121	-6.000
Impôts et taxes	-10.886	-11.137
Dotations d'exploitation	-49.343	-41.356
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	173.181	213.074
Charges et produits financiers	-21.462	-7.406
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	151.719	205.668
Charges et produits non courants	3.177	-1.002
Impôts sur les résultats	-59.723	-68.592
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	95.172	136.074
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1.320	-381
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9.528	-9.528
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	86.964	126.164
Intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	86.964	126.164
RÉSULTAT PAR ACTION	36,23	52,57



Deloitte Audit Bd. Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage La Marina - Casablanca

# RAPPORT GENERAL **DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Fidaroc Grant Thornton 7, Boulevard Driss Slaoui 20 160 Casablanca

### Audit des états de synthèse

### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-ioints, de la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE  ${\tt PETROCHIMIE} \ {\tt w} \ {\tt SNEP} \ {\tt w} \ {\tt S.A} \ {\tt comprenant} \ {\tt le} \ {\tt bilan} \ {\tt au} \ {\tt 31} \ {\tt décembre} \ {\tt 2022}, \ {\tt le} \ {\tt compte} \ {\tt de} \ {\tt produits} \ {\tt et}$ charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 897 313 231,34 MAD dirhams dont un bénéfice net de 87 080 271,63 dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### QUESTIONS CLÉS IDENTIFIÉES

Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 314 891 KMAD, dépréciés à hauteur de 22 948 KMAD. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 105 247 KMAD et dépréciée s à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs »

Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leu•r valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la guote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées

Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.

### NOTRE RÉPONSE

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- · Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation.
- · Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs,
- Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse. conformément au référentiel comptable en viqueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société

Casablanca, le 21 avril 2023



Fidaroc Grant Thornton



# Deloitte.

Deloitte Audit

Bd. Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3<sup>ème</sup> étage La Marina - Casablanca

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDÉS



Fidaroc Grant Thornton 7, Boulevard Driss Slaoui 20 160 Casablanca

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2022

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 801 076 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 86 964 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en viqueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### QUESTIONS CLÉS IDENTIFIÉES

Au 31 décembre 2022, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élèvent respectivement à 144 751 KMAD et 28 585 KMAD. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 105 247 KMAD et dépréciées à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients e-t comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».

Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaqu-e clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'u-n amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.

La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.

Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.

### NOTRE RÉPONSE

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement;
- Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition;
- Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société ;
- Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

### En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audi



Fidaroc Grant Thornton

